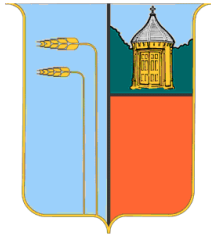


Saint-Jacques-  
le-Mineur



# AVIS PUBLIC

## Dérogation mineure

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné qu'à une séance du Conseil qui se tiendra le mardi 9 février 2021 à 19h00, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

- Lot 6 385 380 situé sur la rue Potvin (zone H-11) :

Le propriétaire a déposé une demande de dérogation mineure afin de permettre qu'une résidence de type bifamiliale soit construite sur un seul étage alors que selon la grille des spécifications de la zone H-11, les résidences bifamiliales ne peuvent être construites que sur deux étages.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance ci-avant mentionnée par l'un des moyens suivants :

- Par le lien de la visioconférence via [www.sjlm.ca](http://www.sjlm.ca)
- Lettre reçue avant le 5 février 2021: au 91, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur, QC, J0J 1Z0 ;
- Par courriel au [amenagement@sjlm.ca](mailto:amenagement@sjlm.ca)

Pour toutes questions vous pouvez communiquer avec le service de l'urbanisme au 450-347-5446 #203.

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce jeudi 21 janvier 2021.

Mario Besner, *dir.gén.et sec.-très.*

---

Je, soussigné, Mario Besner, Dg et sec.-très. certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Code municipal entre 08h00 et 17h00, le 21 janvier 2021.

---

Mario Besner, Directeur général et secrétaire-trésorier